

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... Six mois... Trois mois... Poste : Un an... Six mois... Trois mois...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

On s'abonne : A SAUMUR, chez M. DONGRELL et BULLIEN, Place de la Bourse, 335. A PARIS, chez M. EWIG, Rue Flécher, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Octobre 1878.

Demain vendredi, fête de la Toussaint, le journal ne paraîtra pas.

Chronique générale.

Les journaux républicains font sonner bien haut les succès qu'ils ont obtenus dimanche dans l'élection des députés, avant même que les résultats généraux soient connus. Ils se préparent, croyons-nous, de sérieuses déceptions. Les journaux nous apportent déjà quelques renseignements qui nous permettent d'espérer que la victoire des radicaux ne sera pas aussi complète qu'on veut bien le dire.

Dans la Loire-Inférieure, dans le Nord, dans la Haute-Garonne, dans le Morbihan, en Corse, les résultats sont loin d'être satisfaisants pour les partis de la République.

Les renseignements qui nous arrivent de la Gironde sont des meilleurs au point de vue conservateur. Nous sommes certains, entre autres élections, de celle de M. le vicomte de Pelleport-Burète, sénateur sortant et l'un des membres les plus dévoués de la droite.

Dans le Loiret et surtout dans l'arrondissement d'Orléans, les conservateurs l'emportent d'un tiers sur les républicains.

Les journaux du Lot-et-Garonne publient 117 scrutins ; sur 348 communes, 72 appartiennent aux conservateurs et 45 seulement aux républicains. Des cantons entiers ont voté pour les premiers.

Le scrutin de la ville d'Agen, dotée d'un conseil municipal ultra-radical, mérite d'être signalé. Le préfet et les modérés de la République appuyaient la candidature de M. Lugeol, maire récemment décoré par

M. de Marcère. Le conseil s'est insurgé contre ce protectorat et est allé chercher en dehors de son sein un candidat très-significatif. Le pasteur Corbière a été élu par 42 voix contre 40 données à son concurrent.

A la suite de ce vote, M. Lugeol a donné sa démission. Il sera bien difficile, sans cette personnalité, de composer une municipalité acceptable. Aussi le préfet a-t-il fait tous ses efforts pour décider M. Lugeol à retirer une démission qui lui était imposée par le sentiment de sa propre dignité.

Peu de personnes savent encore aujourd'hui que M. de Bismark est venu la semaine dernière à Paris, absolument inconnu, et qu'il a visité l'Exposition pendant trois jours de suite. (Tablettes.)

Comme nous l'avons dit, le ministre de l'instruction publique et des cultes a déposé lundi sur le bureau de la Chambre des députés l'état des congrégations, communautés et associations religieuses autorisées et non autorisées, dressé en exécution de la loi des finances du 28 décembre 1876.

Dans cet état, les congrégations religieuses légalement autorisées sont rangées dans l'ordre chronologique de leur autorisation. On y compte :

- Congrégations d'hommes autorisées, 5, possédant 2,448 membres. Communautés d'hommes autorisées, 4, possédant 84 membres. Congrégations de femmes autorisées, 224, possédant 4,450 établissements et 93,245 membres. Congrégations diocésaines, 35, possédant 102 établissements et 3,794 membres. Communautés diocésaines, 644, possédant 46,744 membres.

Les associations religieuses de femmes non autorisées possèdent 602 établissements et 14,003 membres.

Il y a 23 associations religieuses d'hommes, vouées à l'enseignement et légalement

autorisées. Ces associations dirigent 2,320 écoles publiques et 768 écoles primaires.

Le nombre de leurs membres s'élève à 20,341.

Il y a 528 associations religieuses de femmes vouées à l'enseignement, qui dirigent 10,594 écoles publiques et 5,527 écoles privées.

En résumé, le nombre des religieux, tant hommes que femmes, s'élève à environ 200,000 en France.

En ce qui concerne les associations religieuses d'hommes, non autorisées, la date de leur formation étant souvent incertaine, on les a rangées suivant l'ordre alphabétique des départements où elles se sont établies.

Le nombre de ces établissements est de 384, lesquels comprennent 7,444 membres.

Il n'existe pas moins de 602 établissements religieux de femmes, non autorisés ; le nombre de leurs membres s'élève à 44,003.

Si nous passons au chapitre 5 relatif aux associations religieuses d'hommes, vouées à l'enseignement et légalement autorisées, nous trouvons 23 associations dirigeant 2,328 écoles publiques et 768 écoles privées.

Les membres de ces associations sont au nombre de 20,341.

On a constaté l'existence de 528 congrégations de femmes se livrant à l'enseignement. Elles dirigent 10,954 écoles publiques et 5,527 écoles privées.

Les écoles libres dirigées par des associations religieuses non reconnues sont soumises au même régime que les écoles laïques ; elles sont considérées comme telles par l'administration, de même que par le législateur.

Ces établissements se trouvent compris dans les états dressés par les soins du ministère de l'intérieur.

La commission des chemins de fer a examiné, dans sa dernière réunion, la question de l'ouverture des gares de marchandises les dimanches et jours fériés.

Actuellement, ces gares sont fermées à midi. Quelques membres proposaient d'avancer l'heure de la fermeture, mais la commission a été d'avis qu'il était préférable de maintenir le statu quo.

Cette question sera d'ailleurs soumise au conseil supérieur des voies de communication.

Voici l'état actuel des travaux de la Chambre des députés tel qu'il résulte d'une statistique dressée par les soins du bureau :

La Chambre a été saisie par le gouvernement de 273 projets de loi, par l'initiative du Sénat de 6 propositions, et par l'initiative parlementaire de 150 propositions de loi.

244 de ces projets et 20 propositions ou résolutions ont été adoptés, 1 projet et 1 proposition ont été retirés, 4 propositions ont été rejetées.

56 projets ou propositions sont à l'état de rapport sommaire.

71 projets ou propositions sont soumis à l'examen de commissions spéciales.

Enfin, 43 projets et propositions n'ont pas encore été renvoyés aux bureaux.

Depuis les élections des 4 et 28 octobre, la Chambre a tenu 117 séances publiques, dont 66 ont été consacrées à la vérification des pouvoirs.

On assure que plusieurs officiers généraux sont allés porter au Maréchal l'expression du sentiment que leur inspiraient les attaques dirigées par le journal de M. Gambetta contre les officiers qui ont fait partie des conseils de guerre.

Un service funèbre a été célébré mardi matin, à Notre-Dame de Paris, pour le repos de l'âme de M^{re} Dupanloup, évêque d'Orléans.

La cérémonie, d'une grande simplicité, réunissait tous les curés de Paris, le séminaire de Saint-Sulpice et le petit séminaire

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

PAR

M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Rosa n'osait faire un mouvement. Anxieuse, elle ne quittait pas du regard le mourant qui se débattait évidemment sous la douloureuse étreinte d'une question qu'il ne parvenait pas à résoudre facilement.

Une heure se passa ainsi : Salomon, toujours muet, s'étendant dans la lutte de ses pensées ; Rosa, muette aussi, dardant sur lui sa noire prunelle.

Tout à coup, l'artiste sourit : il ouvrit les yeux et murmura :

— O douce lumière ! Comment donc n'avais-je

pas songé à cela d'abord ? Pauvre corps ! quand tes maux nous accablent, la force même de notre esprit s'altère et nous tombons dans d'étranges erreurs...

Rosa, stupéfaite, s'approcha à petits pas. — Oui, je dis ainsi, reprit sèchement son beau-frère. Quand la maladie nous écrase, notre pensée s'obscurcit et nous tombons dans d'étranges erreurs. Faut-il vous le répéter de nouveau ?

— C'est inutile, répondit M^{re} Lebrun ne sachant quelle contenance prendre devant ces mots dont elle ne s'expliquait pas le sens.

L'artiste la regarda un instant comme s'il jouissait un peu de son embarras, puis il dit :

— Allons, donnez-moi une plume et de l'encre.

Rosa saisit l'écrétaire et la plaça devant Salomon. Il se recueillit un instant, sourit encore, puis écrivit :

— « Moi, Barthélemy-Jean Salomon, je donne et lègue à ma belle-sœur, M^{re} veuve Lebrun, née Rosa Mercédès, une somme de soixante-quatorze mille francs et le mobilier de mon appartement sis rue de Briord. Je donne à ma pupille bien-aimée, Christine Le Nadeo de Kemper, le reste de tout ce que je possède. »

Puis, se tournant vers Rosa qui, du coin de l'œil, avait dévoré chaque mot à mesure qu'il se traçait :

— Ce sont vos propres expressions, dit-il. Vous devez être satisfaite.

M^{re} Lebrun n'osait croire à ce qu'elle lisait. Elle s'attendait à un combat terrible et prolongé. Et la victoire était remportée déjà, complète, plus complète même qu'au fond du cœur elle n'osait l'espérer !

— Oh ! mon cher frère ! commença-t-elle à dire.

— Ne me remerciez pas, interrompit Salomon avec une sorte de dédain. Vous n'avez point à le faire, puisque vous trouvez qu'en agissant ainsi j'ai accompli seulement un acte de justice.

— Vous n'avez pas daté, reprit la veuve sans se préoccuper plus longtemps du sentiment.

Il data et signa.

— Qu'allez-vous faire de cela maintenant ? demanda M^{re} Lebrun. Ne trouveriez-vous pas convenable que ce papier fût déposé entre les mains de votre notaire ? En le laissant traîner ici...

— Oui, certes. Je désire qu'il soit remis aujourd'hui même dans son étude.

— Tout de suite, mon cher Barthélemy, je jette mon châle sur mes épaules, je cours ; dans un petit quart d'heure, je serai de retour près de vous.

— Vous n'avez pas besoin de vous presser, Rosa. Christine me tiendra compagnie.

— Comme il vous plaira. Ou bien, si elle est occupée, je puis appeler Véronique.

Salomon ne répondit pas. M^{re} Lebrun fit entrer la servante et lui donna brièvement quelques instructions. Mais, dès qu'elle fut sortie, le malade dit :

— Appelez M^{re} de Kemper et laissez-nous seuls. La servante obéit.

Christine entra. Quand elle fut près de lui :

— Assieds-toi, dit Barthélemy, je veux te parler longuement.

La jeune fille se laissa glisser à genoux près du fauteuil où le malade était étendu. Elle passa doucement son bras sous le sien, et, pouvant recueillir ainsi même les paroles qu'il dirait à voix basse :

— Parlez, mon ami, répondit-elle.

Salomon caressa un moment la blonde et charmante tête inclinée devant lui, et, commençant déjà à s'attendrir, il dit :

— Vois-tu, mon enfant, il y a des heures où notre esprit est étouffé par les souffrances de notre corps. Il s'en va lassé, incertain, vers des solutions qu'il réprouve dès qu'une meilleure lumière revient à lui. Pourquoi ne confesserai-je pas que j'ai été soumis, moi aussi, à cette sorte de défaillance ? Alors, Christine, j'étais injuste, injuste envers toi et envers moi-même. Je laisse derrière moi des biens de différente nature : les uns ne sont que matière, dans les autres l'esprit a sa part. J'ai été au moment de trancher le tout par un mot et de le jeter également à celles qui vont demeurer après moi, c'est-à-dire à toi, ma fille, et à ma belle-sœur. Je ne songeais pas que c'était enlever à mon enfant chérie la totalité des grands avantages dont elle va pouvoir jouir dès que j'aurai fermé les yeux. Rosa

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dézé, Libraire, rue Saint-Jean, et chez Mizou, Libraire, rue d'Orléans. Prix : 5 francs.

de Saint-Nicolas, dont l'évêque défunt avait été directeur.

Dans le chœur se trouvait un magnifique catafalque, éclairé de flammes vertes et bleues.

Le portait était caché par une tenture noire aux franges d'or, ornée d'un D.

M^{re} Meglia, nonce apostolique, empêché d'assister à la cérémonie, s'était fait représenter par le secrétaire de la nonciature.

M. Richard, coadjuteur du cardinal-archevêque de Paris, officiait.

L'absoute a été donnée par le cardinal Guibert.

La nef principale et les bas-côtés étaient remplis de monde.

Au premier rang, on remarquait l'évêque de Vannes, un évêque du Canada, le duc de Nemours, le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, MM. de Belcastel, Chesnelong, Bocher, Vergniaud, un grand nombre de députés de la droite, des membres de l'Institut, principalement de l'Académie française, MM. de Broglie, Cavillier-Fleury, de Falloux, Rousset-Puiseux, Chasles, etc.

On lit dans la République française :

« Il paraît qu'à la suite d'une adjudication publique, la construction du fort de Frouard avait été accordée à un étranger. L'émotion avait été grande à cette nouvelle dans les départements voisins de la frontière allemande.

« Ce fort aura, en effet, une importance stratégique de premier ordre, car il commandera la vallée de la Moselle, le canal et les deux chemins de fer qui passent sous le canon de l'ouvrage à élever en cet endroit. On s'était donc demandé avec inquiétude si le nouvel adjudicataire offrait toutes les garanties de discrétion absolument nécessaires dans une aussi grave affaire.

« Sans doute, pour être adjudicataire de travaux exécutés au compte de l'Etat, il n'est pas indispensable d'avoir la qualité de Français, ni même d'être naturalisé Français ; mais il faut, dans ce cas, une autorisation spéciale du ministre compétent. Nous sommes heureux d'apprendre que le ministre de la guerre n'a pas ratifié l'adjudication, donnant ainsi pleine satisfaction à l'opinion publique justement alarmée. »

Etranger.

LA CRISE ITALIENNE.

Nous appelons l'attention des hommes politiques sur les extraits suivants d'une lettre que nous recevons d'Italie :

« Florence, 27 octobre.

« Le remaniement ministériel dont les journaux vous donnent des nouvelles sera bientôt arrêté. Mais la crise n'est qu'ajournée, car la question n'est pas entre telle ou telle nuance de la gauche ; elle est entre la République et la Monarchie. Pour se rendre compte de cet état de choses, il faut être initié à ce qui s'est passé dans la péninsule à l'époque où M. de Cavour et

t'a envié, ma fille, la moitié des sommes d'argent que j'ai reçues de ma famille ou acquises par mes travaux ; elle t'a envié jusqu'à ces quelques meubles dont tu te sers comme elle depuis dix ans. Elle voulait le tout, ne songeant pas à autre chose. « Christine aura le reste ! » dit-elle. Eh bien ! je le lui ai donné, ce tout. Elle est contente maintenant, la voilà qui s'empresse de mettre mon testament en lieu sûr. Elle ne pense pas à ce que veut dire pour toi ce mot : Le reste ! le reste de ce que je possède ! c'est-à-dire, Christine (et Salomon se redressa, une animation fugitive passa sur son visage), c'est-à-dire mes œuvres ! tout ce que renferme mon atelier, ces mille esquisses, ces innombrables ébauches déposées dans mes cartons ou suspendues aux murailles, ces premiers jets de la pensée, ces premiers rayonnements d'inspirations traduites depuis en œuvres remarquées, louées, emportées sous tous les cieux ! Là, tu retrouveras les études préparant ces tableaux qui, depuis quelques années, avaient à peine le temps de paraître avant qu'on se les disputât. Tu trouveras jusqu'à ces croquis tracés rapidement, en passant, devant les beautés que nous présente la nature. A elle donc, la femme toute réaliste, à elle, comme elle l'a souhaité, la part qu'elle peut compter, peser déjà dans ses mains avides ! A toi, mon enfant, la part choisie, intime, celle qui parle au cœur et à l'intelligence. Mais, comprends-le bien, Christine,

consorts préparaient la guerre de 1859, avec Napoléon III et M. de Bismark... »

« En Italie, rien n'était possible, sans le groupe de Mazzini, lequel avait absorbé tous les éléments vitaux des autres sociétés secrètes antérieures.

« Mais le groupe Mazzini en était pour la République très-fermement.

« On s'aboucha avec le grand maître, et, après de très-ardentes discussions, il fut convenu que tous les mazziniens seraient libres de donner leur concours au roi Victor-Emmanuel et qu'ils pourraient coopérer avec lui à toute guerre, à toute entreprise civile ou militaire, ayant pour but :

« 1° L'affranchissement (la *redenzione*) de toute la péninsule italienne ;

« 2° L'établissement de l'unité italienne ;

« 3° Le transfert du gouvernement à Rome.

« Ces trois conditions, les deux dernières surtout, impliquaient, dans la pensée des conspirateurs, la suppression de tout pouvoir temporel de la papauté, suppression, au reste, qui était aussi expressément stipulée.

« A ces conditions principales, il s'en joignait d'autres... »

« Mazzini, tout en permettant à ses amis de seconder un roi, se réservait lui-même, et, de sa personne, il restait en dehors du mouvement. Mais il prêtait Garibaldi et de brillants lieutenants, comme Cairoli, d'une famille de héros. Garibaldi était le chef du puissant contingent que Mazzini fournissait à Victor-Emmanuel, premier roi d'Italie et empereur d'Occident.

« Venons aux faits présents.

« Actuellement on se demande :

« 1° Si la suspension de l'engagement à la République n'était pas personnelle à Victor-Emmanuel, et si l'on doit en continuer les bénéfices à son successeur ;

« 2° S'il n'y aurait pas une immense duperie à ne pas profiter de tout ce qu'il y a de favorable pour la République dans l'état de la France, de l'Espagne et dans le reste de l'Europe ;

« 3° S'il n'y aurait pas plus que de la duperie, une vraie trahison à laisser la République française supporter seule le poids des réactions royalistes chez elle et dans le reste du monde... »

Notre correspondant nous fait espérer, sur ces trois questions, des explications très-positives ; nous les donnerons s'il y a lieu.

SUISSE. — Les odieuses persécutions dirigées contre le catholicisme ont porté leurs fruits ; elles ont amené un mouvement de réaction.

Aux élections qui ont eu lieu dimanche dernier pour le conseil fédéral, les catholiques ont gagné dix sièges et les conservateurs-protestants de quinze à vingt.

Dans le canton de Fribourg, la majorité catholique a été écrasante ; elle a réuni 45,000 voix environ contre 4,700 données aux radicaux.

A Saint-Gall il en a été de même. Dans ce canton, aux dernières élections, le parti catholique divisé était assez faible. Il s'est

en agissant ainsi, je ne veux pas seulement te traiter en privilégiée, je veux aussi doter plus largement ton avenir. Songe quelle valeur représentent ce grand nombre de toiles, tous ces dessins ! Quelle somme te sera comptée en échange ! Ne m'objecte pas que tu aimerais à les conserver tous. Non, ma fille, non, ce n'est pas possible. Garde ceux qui te rappelleront de chers souvenirs, mais que les autres servent à te former une petite fortune. J'aurais désiré, dès maintenant, faire commencer cette vente pour la surveiller un peu et tâcher de l'accomplir dans des conditions avantageuses pour toi. Mais, une pensée m'arrête. La condition la meilleure (ne t'afflige pas, Christine, il faut bien voir les choses comme elles sont), la condition la meilleure, dis-je, c'est que je ne sois plus de ce monde. On s'arrache, on couvre d'or après la mort ce que l'on aurait simplement recherché pendant la vie. On sait que la main qui traça l'œuvre est glacée et l'on veut posséder à tout prix ce qu'elle ne pourra plus renouveler désormais. Les moindres essais sont traités alors comme l'eussent été auparavant des travaux sérieux. Il te faut donc attendre. Puis, si un jour, tu te maries, Christine... »

— Oh ! ne parlons pas de cela, interrompit-elle, sentant son cœur se briser à ces mots.

— Pourtant, je dois te le dire, M^{re} Montferrier...

— Je le sais, elle le désire. Mais, de grâce, laissez cette question. (A suivre.)

présenté cette fois très-compacte et très-uni, grâce à l'influence exercée par la presse locale, dévouée aux intérêts catholiques.

Le radicalisme a éprouvé de grandes pertes dans les cantons de Vaud, Zurich, Berne, Saint-Gall et Valais. Mais sa défaite la plus éclatante est à Genève, où les procédés draconiens de M. Carteret ont révolté la population. M. Carteret a été battu d'une manière humiliante. Les élus sont MM. Chenevière, Vogt, Major et Pictet.

Dans la précédente législature, les radicaux n'avaient qu'une majorité assez faible. Comme le scrutin du 27 leur fait perdre 25 sièges, ils vont se trouver en minorité dans le conseil national.

Le peuple suisse a fait justice de leurs hauts faits.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Avis administratif. — Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens que les cours d'adultes ouvriront, à l'Ecole mutuelle, lundi prochain 4 novembre 1878.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 30 octobre 1878.
Le Maire, LECOR.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Le tirage au sort prescrit pour déterminer l'ordre dans lequel les engagés conditionnels seront convoqués pour choisir le corps où ils désirent servir ayant eu lieu le 17 de ce mois, les jeunes gens vont recevoir les pièces nécessaires pour effectuer le versement de la somme de 4,500 fr. montant de la prestation individuelle, et contracter ensuite leur engagement à la mairie d'Angers.

Le versement de la prestation devra être effectué avant le 5 novembre à trois heures du soir. A partir de cette heure, les bureaux des trésoriers ne recevront plus aucun versement.

Les engagés conditionnels de Maine-et-Loire devront recevoir les destinations ci-après :

Infanterie : 90^e régiment, à Châteauroux ; 125^e régiment, à Poitiers.
Chasseurs à pied : 43^e bataillon, à Tours.
Chasseurs à cheval : 2^e régiment, à Tours.
Artillerie : régiments de Poitiers.
Train d'artillerie : idem.
Train des équipages : 9^e escadron, à Châteauroux.

Génie : 4^e régiment, à Versailles.
La mise en route aura lieu le 7 novembre.

Les engagés conditionnels d'un an n'étant plus assujettis à une deuxième visite corporelle au moment de leur engagement, devront être examinés avec le plus grand soin à leur arrivée aux corps ; ceux dont l'aptitude au service pourrait paraître douteuse, seront déferés sans délais aux commissions spéciales de réforme.

M. le ministre de l'intérieur vient de rappeler aux agents sous ses ordres, qu'en exécution des instructions des 20 mars et 13 avril 1877, ils doivent signaler à l'autorité militaire le décès de tous les hommes de 20 à 40 ans, susceptibles, en raison de leur âge et en vertu de la loi, de faire partie de l'armée.

La prescription de ces avis signalétiques a pour but de compléter les moyens, pour les commandants des bureaux de recrutement régional, de tenir constamment au courant, et le plus près possible de la vérité, leur registre matricule d'incorporation, de manière à éliminer, au fur et à mesure qu'elles se produisent, les non-valeurs de nature à induire en erreur sur le chiffre réel des effectifs de combat lors de la mobilisation.

BÉNIS SOIENT LES TRÉPASSÉS.

C'est la saison où tout s'effeuille
Sur cette terre des vivants,
Où jeune fille et vieille feuille
Succombent sous le coup des vents.

C'est la froide saison d'automne
Où l'hirondelle du bon Dieu
Fuit au loin et nous abandonne
En disant à plusieurs : *Adieu !*

Oui, plus d'une malade aimée,
Quand tu reviendras du Midi,
Sera sous terre, inanimée
Et son beau corps tout refroidi.

Je dis son corps et non son âme.
L'abeille vole vers son miel,
L'amour vole à la jeune femme,
Et l'âme vole vers le ciel.

Et d'ailleurs voyez la nature !
Tout ce que l'on croyait perdu
Bientôt paraît avec usure
Aux regards de l'homme éperdu.

Le sol ne garde point la graine,
Les yeux ne gardent point le pleur,
Le printemps fait la moisson pleine,
L'été fait fondre la douleur.

Quand le soleil même se voile
Dans les brumes du ciel obscur,
C'est pour faire place à l'étoile
Qui nous rend le ciel et l'azur.

L'hiver est bien la nuit encore,
Image du triste tombeau ;
Mais quand se reflète l'aurore,
N'est-ce pas que le ciel est beau ?

Voilà pourquoi je suis la foule,
La croix et le buis à la main,
Au cimetière où tout s'écoule,
Mais pour se réveiller demain.

Oui, la tombe a notre semence
Qui germe et féconde ces lieux ;
Oui, la tombe c'est l'Espérance
Qui fait monter l'esprit aux cieux.

Et quand je m'incline sur Celle
Que j'aimai comme on aime Dieu,
Je baise le bout de son aile
Et dis : « Bonjour » et point « Adieu » !

Ravie à notre pauvre fange,
Un jour Dieu lui dit : « C'est assez » ;
Et de femme il en fit un ange...
Bénis soient donc les Trépassés... !

(Extrait de *La Prime*.) PAUL PROUTEAU.

Faits divers.

Voici le stock des effets, véritables épaves de la fête de Versailles, qui n'ont pas pu être retirés mardi et qui sont mis à la disposition des réclamants au palais de l'Élysée : 448 paquets d'effets numérotés.

Les objets non numérotés se composent de : 200 parapluies ; 40 manteaux et collets d'officiers ; 256 pardessus ; 200 mantes et fichus de dames ; 60 pantoufles ; 20 chapeaux d'hommes.

Il y aurait même, assure-t-on, un certain nombre d'objets : chignons, fausses dents, etc., dont n'aurait pas osé parler le secrétariat de l'Élysée, persuadé, avec raison sans doute, que les personnes privées de ces postiches se décideraient difficilement à venir les réclamer, puis une masse d'objets qui ont été échangés par erreur et dont les détenteurs sont fort embarrassés de retrouver les véritables propriétaires.

UN CONSEIL A SUIVRE.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérison, et son rôle se borne à soulager les phthisiques et à prolonger, à force de soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et autant que possible dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer, c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le godron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite ; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du godron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un gros rhume ou d'une légère bronchite alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le godron s'emploie sous forme d'eau de godron. Autrefois on mettait du godron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour pendant une semaine, avant de l'employer ; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variables dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Godron de Guyot*, une liqueur très-concentrée de godron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de godron très-limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de godron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime à ce point, qu'un flacon de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de godron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Godron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi de petites capsules rou-

des de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norvège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment du repas remplacent facilement l'usage momentané du goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot: dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien ou lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. 1.

BOURSE DE PARIS
DU 30 OCTOBRE 1878.

Rente 3 0/0	73 25
Rente 4 1/2	104 75
Rente 5 0/0	112 90
Rente 3 0/0 amortissable	78

Variétés.

A propos des armes de Saumur.

Des savants saumurois discutent depuis un certain nombre d'années l'origine des armes de Saumur, et certes nous leur savons mille fois gré des efforts qu'ils font pour élucider de plus en plus cette question encore obscure, et nous applaudissons à leurs succès comme à la justesse des arguments historiques de leurs aperçus.

Mais il est un point sur lequel l'attention n'a probablement jamais été appelée: c'est qu'il en est des armoiries des villes (nous voulons dire des villes qui méritent réellement ce nom, comme la nôtre, dont l'origine se perd dans la nuit des temps), il en est, dis-je, des armoiries des villes comme de leurs noms mêmes. Nous ne voyons souvent ces noms apparaître d'une manière claire et palpable dans les titres et les histoires que depuis tel ou tel siècle, le XI^e, le X^e, le IX^e, le VIII^e, etc.; mais ces noms que l'on rencontre alors écrits pour la première fois dans les chroniques et les chartes latines n'en remontent pas moins à la plus haute antiquité, ce qui apparaît d'une manière certaine par leur nature toute celtique.

Et en effet, d'où vient donc que toutes ces armes soient parlantes, expliquées précisément par les vieilles langues anciennement indigènes sur le sol de la Gaule, d'une part le Celta, de l'autre l'Ibère? Qu'ainsi *Log-tec*, *Lutèce* ou *Loukoteka*, signifie: *vaisseau qui marche*, va ou vient, aussi bien que *Rat-tonn* (Redon), *Cond-dioine* (Nantes), *vaisseau double ou ponté*, ou encore: *vaisseau qui marche*, ou qui vient, qui arrive, qui aborde?

C'est que le vaisseau, figurant dans les armoiries de toutes ces villes, portait ces divers noms dans la langue celtique y compris l'épithète qui exprimait la manière dont il y était représenté.

Condat (Rennes) est figuré par des bandes blanches, routes ou rues parallèles, entre des bandes noires, et représentant le latin du moyen-âge *condita*, du celtique *condet*, un *canton* ou la circonscription d'une ville, d'un bourg ou village. Le sens primitif de ce mot était celui de *vicus*, c'est-à-dire *voie*, *rue*, *passage*, aussi bien que centre d'habitation. C'est la *condita* ou le *condet* par excellence, par conséquent la capitale du peuple. Le confluent ou rencontre de plusieurs rivières (vieux celtique *condal*) est aussi là représenté par les bandes blanches juxtaposées.

Bourges offre une *bergerie* (*Avaric*, nom ancien de cette ville; comparez *Aos*, mouton, brebis; *Aodhair*, berger). L'altération du nom du peuple des Bituriges, — les *Berrichons*, c'est-à-dire les *Bergers*, — est aussi représentée par cet emblème (celtique *Bar-gawd*, enceinte).

De même, si nous comparons le nom de *Sal-mur* avec les figures représentées dans le blason de cette ville, nous trouverons que *Seal* en Gaélique signifie: *couper*, *tailler*; c'est en effet une muraille découpée en créneaux que nous voyons dans notre blason. — *Mur*, dans les diverses langues celtiques, signifie: un boulevard, un rempart, une muraille ou une forteresse.

Quant à la légende, elle doit être au fond, quelles que soient les modifications qu'elle a pu subir pour l'adapter à des événements nouveaux, elle doit être, dis-je, complètement conforme à un vieil adage celtique, qui

est que: *l'Intelligence triomphe de la Force, ou vaut mieux que la Force.* — On peut voir dans le *Myrdhinn* de M. de la Villemarqué, le récit du transport surnaturel par *Myrdhinn* lui-même, d'Irlande en Grande-Bretagne, des mystérieuses pierres de *Stone-henge*, le *Cor Gawr*, ou le Cercle Géant.

De plus, cette légende reproduit encore à l'inverse le nom même de la ville. *Mania*, dans: *Mania fallunt hostem*, les *murailles* trompent l'ennemi, — représente *Mur*, — et *dextra*, dans: *Tormentum dextra domat*, la *droite* (ou le courage), ou l'adresse, l'habileté, la prudence (des guerriers) dompte la *cata-pulte* (ou le canon, selon les temps), — représente *Séal*, « direction, guide, conduite, ménagement, coordonnement, arrangement, etc. »; au propre: ce qui donne l'impulsion première, l'impulsion directrice; — qui indique, qui enseigne, qui montre, qui instruit; et encore: habileté, adresse, prudence, art, intelligence, ruse, précaution, etc.

C'est aussi par excellence la ville forte ou capitale qui marche en tête de toutes les villes, qui les guide, qui les dirige, comme son peuple marche à la tête de tous les peuples.

Il n'est pas jusqu'aux vieilles couleurs nationales de la Gaule, le bleu, le blanc, le rouge, qui ne se rencontrent dans ces armoiries: le bleu en haut, au-dessus et entre les créneaux, c'est-à-dire à la place d'honneur; le blanc au milieu et le rouge en bas.

Les trois divisions principales de la Gaule devaient être ainsi représentées: la *Gaule* proprement dite ou la *celtique* (*kelt* identique à *galt* ou *galat*) par le bleu des bleuets et leur couleur, *gell* (azuré, bleuâtre); — la *Gaule armoricaine* par le blanc (*Mory*, *Bore*, — le *matin* et son éclatante blancheur; — *arboryk-hoi*, — les *Armoricains*, dans *Procope*), et la *Gaule Belgique* par le rouge (*Bulug*, coquelicot, *pavot*). Dans les armes de France, proprement dites, telles qu'elles surmontent cet écusson, comme celui de toutes les villes situées proprement en France (celles situées en Bretagne ayant en chef les armes de Bretagne, c'est-à-dire l'*hermine*, au lieu des armes de France), dans ces armes de France, dis-je, l'*azur* ou le bleu est semé de fleurs de lys d'or, qui ne sont autres qu'une *javeline* (*gavelod*, devenu par corruption *javelot*), ou dard à triple pointe (*Caill*, *gaillan*, *gaillien*, dard, aiguillon, *javeline* en celtique). Dans nos armoiries de Saumur, l'or peut ici être remplacé par l'argent, comme pour la couleur de l'*S* ou serpent figuré sur champ de gueules (ou rouge).

Le blanc ou l'argent, uni au noir ou sable, soit comme ici la muraille d'argent (blanche), maçonnée de sable (noir), soit comme dans les armes de Bretagne, le champ d'argent (blanc), semé d'*hermine* (ou de mouchetures noires de forme particulière), représente la *Gaule Armorique*. Cette désignation a toujours été très-vague; mais il paraît qu'elle a embrassé, suivant les époques, toute la partie entre Seine et Loire jusqu'aux extrémités de la péninsule Armoricaine ou Bretagne actuelle, et même la partie littorale de l'Aquitaine proprement Gallique, de la Loire à la Garonne, jusques assez avant dans les terres.

Ce dernier pays que les triades galloises appellent *Gwyn* ou le *pays blanc*, peut tout aussi bien être le *pays noir*, car *Gwyn* désignant aussi un être infernal, Prince de l'Abîme et Fils du Brouillard, l'idée de noirceur et de ténèbres s'attache invinciblement à l'idée d'abîme et de gouffre sans fond.

Du reste, dans tous les radicaux qui concourent à exprimer cette région Armoricaine et Aquitanique littorale, l'idée de blancheur éclatante et lumineuse, inséparable de l'idée de culminance, de sommité, de sublimité, est toujours juxtaposée à l'idée de ténèbres, d'obscurité, de noirceur, inséparable de l'idée de profondeur, d'abîme, de fond, de gouffre, d'abîme infini de la *Mer* ou de l'Océan; car toutes ces idées contraires se rencontrent dans les sens divers de chacun d'eux.

Il en est de même de l'idée de bonté, d'excellence, de perfection, juxtaposée dans tous à l'idée de blancheur, de candeur, comme de l'idée contraire, celle de mal, de perversité, d'imperfection, juxtaposée également dans tous à l'idée de noirceur, de ténèbres.

La signification d'un boulevard, d'un rempart, d'une forteresse, d'une muraille forte se rencontre également dans tous ces radicaux et notamment dans celui de *Mur*,

un des radicaux du nom de notre cité figuré ici par la muraille même.

C'est encore également toujours pour tous l'idée d'une pointe, d'un dard, d'un javelot de petite dimension, allé et figurant un oiseau au vol, ou le volant de certains jeux de jet, et même l'idée de marche rapide, de tendance, de but, d'élan, d'essor, etc., idées et objets dont les figures noires de l'*hermine* représentent positivement le type dans les armoiries de la Petite-Bretagne.

Le nom de l'*hermine* adoptée par cette Bretagne Armorique est également parlant: car cet animal est originaire d'Arménie, de là son nom d'*Armine* ou d'*Ermine* primitivement; et le nom de l'Arménie devait avoir pour variante antique *Armor*, *Armaur*, etc., comme on le voit par le nom de son ancienne ville principale *Armaur* (*Armauria*, etc.); ce qui concorde tout-à-fait avec le nom actuel de l'Armorique.

La troisième couleur est le rouge (ou gueules), représentant la Gaule Belgique. *Gueules* (ou rouge) se dit encore en blason: *Bêlic*, *Bêlif* ou *Bellif*.

Nous ne doutons nullement que l'origine de ces mots ne soit celtique ou gauloise, malgré de nombreuses références orientales comme pour les autres termes du blason. La figure toujours parlante comme la couleur même devait être tantôt comme ici un *serpent*, symbole de notre cité, comme de la lettre initiale de son nom, l'*S*; tantôt des *abeilles*, comme elles devaient être figurées dans les armoiries de la Gaule Belgique proprement dite. Ces figures sont de couleur de gueules (ou rouges), quand elles sont appliquées sur la muraille d'argent, ou de couleur d'or (ou jaunes) quand elles sont appliquées sur le champ de gueules (ou rouge).

Les divers écussons de Saumur présentent soit l'un soit l'autre système, mais nous remarquons les deux systèmes réunis sur la grosse cloche de Saint-Pierre de Saumur, où au-dessous de la muraille d'argent maçonnée de sable, et à l'*S* de gueules, on voit un petit champ de gueules à l'*S* d'or, dans l'angle infime de l'écusson.

Les armes de Saumur se voyaient aussi en grand au frontispice de l'église Saint-Pierre reconstruit en 1675, dans l'écusson du milieu du fronton supérieur. Certaines saillies de la pierre qui se remarquent encore dans cet écusson malheureusement aujourd'hui martelé nous portent à croire que ces armes y étaient figurées dans le genre le plus complet, celui que nous venons de signaler pour la cloche.

L'*S*, ou le serpent son analogue, est donc l'emblème mystérieux de notre cité, en même temps que l'initiale de son nom. Or, *Suil* est le nom de la lettre *S* en gaélique, et dans divers dialectes celtiques *sih* signifie: *anguille*; or l'anguille étant *anguilla*, petit serpent, diminutif de *anguis*, serpent, on en conclut que le radical *sil* a dû aussi dans l'origine signifier: un serpent.

Le rouge (ou gueules) qui tantôt entoure l'*S* ou le serpent, et tantôt est sa couleur même, peut être aussi ici exprimé par l'appellation *Mur*; — *Murcaos*, en gaélique, « *murex* », l'herbe qui produit la *pourpre*. Ainsi l'hieroglyphe héraldique se lirait ici: *Suil-mur*, — l'*S* rouge, ou *Sil-mur*, — le serpent rouge, ou l'*S* ou le serpent du champ rouge, selon l'une ou l'autre variété du blason, et représenterait ainsi le nom de notre cité. Ou bien, quand l'*S* (ou le serpent) est sur la muraille même, on pourrait, sans tenir compte de leur couleur, prononcer le nom de la muraille: *Mur*, après le nom de l'*S* ou du serpent (*suil* ou *sil*); ce qui revient au même.

Nous avons déjà dit que pour la Gaule Belgique en général ce devait être plus ordinairement des *abeilles d'or* sur champ de gueules.

D'un autre côté, tous ces radicaux, tant de la première que de la seconde et de la troisième série du blason de la vieille Gaule et de celui de notre cité, reproduisent des noms divers et variés de notre peuple celtique, dont Saumur était la capitale. Ce peuple représentait dans ses noms tous les noms divers des principales divisions de la race gauloise ou celtique. Plin nomme ce peuple, le nôtre: *Ambilatri* (comparez le breton *Ambill*, celui des chevaux d'un attelage qui marche en avant ou le premier). Il devait occuper le territoire, *tractus*, ou bande de pays spécial que les triades galloises appellent: *Ystre Gyvaehog*.

Il s'étendait obliquement du nord-est au sud-ouest depuis le Lude et *Ambillou* de Touraine jusqu'à l'Océan vers Noirmoutiers

et l'île d'Yeu. Sa plus grande largeur devait être à l'orient, car il devait comprendre à peu près tout l'ancien gouvernement de Saumur. C'était, outre le Saumurois et la partie orientale de l'ancien Anjou, les *Pagi Medalgicus*, *Teofalgicus* et *Arbatilicus* (ou *Arbatilicus*).

Angers, autre capitale de peuple si voisine de nous, a la clef représentant son ancien nom *Egada*, d'un radical celtique conservé dans le gaélique et signifiant: fermer, clore ou enclore.

L'abbaye de *Jum-èges* (*Gem-etic*), qui date de l'époque mérovingienne, nous offre dans son blason deux clefs juxtaposées à l'inverse, et son nom peut signifier en celtique: *clefs liées*, *assemblées* ou *gémellées* (*jum*, *gem*).

Dans le Midi, les mêmes principes se présentent: ainsi *Bordeaux*, — *Burdi-cala* ou *Burdi-gala*, porte un château ou maison forte et noble — (*Burd*, *Borda*), au milieu d'une baie ou d'un golfe marin (*cal*, *cala*, *calea*), et par conséquent entièrement entouré d'eau. Ceci paraît moitié *Celte*, moitié *Ibère*, et commun à l'une et l'autre langue.

Il en est de même de *Toulouse*, aux deux *tours* (*Tol*; — *Toldo*).

Mais si nous regardons tout-à-fait au midi de la Gaule, dans un pays proprement Ibère, ou Ibéro-Ligure, nous trouverons *Narbonne*, qui offre un groupe composé d'une croix double et d'une clef, figurés de manière à nous donner quatre *panneaux* de clef.

Marseille offre la figure des deux larges voiles croisées coupant à angles droits le camp ou campement primitif. Sans doute qu'en Ibéro-Ligure, *Massilia* ou *Massalia*, nom de cette antique cité, était identique à l'Africain-Numide ou Maure: *Mopalia* désignant les camps ou demeures des *Nmades* (basque *Maixterra*), locataire ou habitant d'une même maison (*mansio*).

On sait que le *th* sifflant du grec qui appartient à l'ordre dentale devient en slave *f* ou *ph* qui appartient à l'ordre des labiales. C'est donc la tribu, le peuple, la cité (ou la ville) par excellence, comme encore en Africain le nom du peuple des *Massyli* (4).

Rien n'est donc plus vieux que l'origine des armoiries des villes; et si à telle ou telle époque du moyen-âge, tels rois ou tels princes les ont remises de nouveau en vigueur, après une longue et immémoriale période d'oubli, ils n'ont fait que produire au grand jour des souvenirs parfois obscurs et confus, mais conservés néanmoins religieusement dans la mémoire et les traditions des peuples de ces villes depuis l'antiquité la plus reculée. ***

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 4 novembre 1878.

LA TRAVIATA
(VIOLETTA)

Opéra en 4 actes, paroles françaises de Ed. Duprez, musique de VERDI.

Les principaux rôles seront joués par M^{lle} Marguerite Nau, M^{lle} Thibault, MM. Leroy, Dolbruchi, Descamps et Letellier.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe et Mélesville, musique d'ADAM.

Les principaux rôles seront joués par MM. Sureau, Descamps et M^{lle} Thibault.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de *l'Univers illustré*:

La France, appuyée sur la paix, honore les travailleurs de toutes les nations. — Les Fêtes à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle. Vue extérieure du Palais de l'Industrie. Banquet au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Représentations gratuites: la queue nocturne au Théâtre-Français; la foule dans le grand escalier de l'Opéra; fiacres et tramways; le 21 octobre. Réjouissances publiques: illuminations, maisons pavées, pétards. — La distribution des récompenses au Palais de l'Industrie. — La fête de Versailles: arrivée des princes au palais. La galerie des Glaces. Le buffet. Illuminations et feu d'artifice dans le parc. — Rébus.

(4) L'ancienne race indigène Africo-Libyenne qui allait jusqu'à la Cyrénaïque et la Marmarique et descendait même tout le long des frontières ouest de l'Égypte jusqu'à l'Éthiopie, était, comme la race Aquitanique et la race Ligure ou Ligynne, une variété de la race Ibéro-Hispanique. Mais le territoire Africo-Libyén fut dès l'antiquité, au témoignage de Plin, entamé par la race voisine des Berbères, représentés alors par les Gétules et les Garamantes. Cette race Berbère s'étendait alors comme aujourd'hui de l'Océan Atlantique et des îles Canaries au golfe d'Aden, en tournant l'Éthiopie.

Abonnements (Paris et départements):
1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr.
Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux
des hôpitaux de Paris,
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,
dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers
le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit
le même jour les malades particuliers à l'hôtel
l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.
La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises diges-

lions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-
tralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla-
tuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée,
dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-
donnement dans les oreilles, acidité, pituite,
maux de tête, migraines, surdité, nausées,
et vomissements après repas ou en grossesse,
douleurs, aigreurs, congestions, inflammations
des intestins et de la vessie, crampes et spasmes,
insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,
toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie
(consomption), dartres, éruption, abcès, ulcé-
rations, mélancolie, nervosité, épuisement, dé-
périssement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,
rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hys-
térie, névralgie, épilepsie, paralysie, les acci-
dents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice
et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et
toute odeur fétide en se levant, ou après cer-
tains plats compromettants: oignons, ail, etc.,
ou boissons alcooliques, même après le tabac;
faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-
pisie, gravelle, rétention, les désordres de la
gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des
enfants et des femmes, les suppressions, le
manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.
100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefa-
çons et exigez la marque de fabrique « Reval-
scièrre du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse
de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la
marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair
d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer,
etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:
Cure N° 76,448: Depuis cinq ans, je souffrais
de maux dans le côté droit et dans le creux de
l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hé-
sité pas à vous certifier que votre Reval-
scièrre m'a sauvé la vie. — ERNEST CARRÉ, musi-
cien au 63^e de ligne, Verdun. — Daires: M. Gr.
Voos, de Liège, abandonné par les médecins,
qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute gué-
rison était impossible, a été totalement guéri des
dartres par l'usage de la Revalscièrre. — N° 49,811:
M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation,
indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux,
flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935:
Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Reva-
lscièrre Du Barry a agi sur moi merveilleusement;
mes forces reviennent et une nouvelle vie m'a-
nime, comme celle de la jeunesse; mon appétit,
qui pendant plusieurs années a été nul, est rede-
venu admirable, et un catarrhe et névralgie à la
tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état
chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF,
propriétaire. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'é-

puisement le plus complet, paralysie de la vessie
et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,
elle économise encore 50 fois son prix en méde-
cines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;
1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr.; 4 fr.;
Biscuits de Revalscièrre, en boîtes de 4, 7 et
70 francs. — La Revalscièrre chocolatée rend l'ap-
pétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant
aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr.
25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.;
de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou
environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de
à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD,
Dépôt Besson, successeur de TEXIER, J. RUSSON, épi-
cier, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHAN-
TAGENET; LEVÊQUE, négociant, rue Plan-
mann, marchand de comestibles. — Baugé, BUCK-
MANN, épicière. — Cholet, VANDANON,
BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur,
60, rue Nationale; JACOMET, confiseur, EMIL-
cicus et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 20,
place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

GRANDS MAGASINS DE LA GLANNEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, à Saumur.
MERCERIE, RUBANS, PASSEMENTERIE, MODES

Vendredi 1^{er} Novembre, Exposition Générale
Samedi 2 Novembre et jours suivants
MISE EN VENTE D'AFFAIRES EXCEPTIONNELLES
En Cravates, Foulards, Bonneterie, Fourrures.
VÉRITABLES OCCASIONS.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.
A VENDRE
En totalité ou par lots,
Commune de Bagnaux, rue des
Pauvres,
UN CLOS DE VIGNE
Affilié d'arbres fruitiers,
Contenant 66 ares avec maison-
nette.
S'adresser audit notaire. (460)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.
A VENDRE
Au Pont-Foucharde,
UN BATIMENT
Avec Cour et Pressoir,
Ayant dix mètres de façade sur la
route, joignant Ouzilleau.
S'adresser audit notaire (461)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.
A VENDRE
Ensemble ou séparément,
Commune de Dampierre.
Rue des Morains, maison avec jar-
din, servitudes, cave et pressoir.
Rue de l'Eglise, un clos de vigne,
affilié d'arbres fruitiers, contenant 1
hectare 22 ares, avec maisonnette.
A la suite dudit clos, 22 ares de
vigne, partie enclose.
Au Petit-Jeu, 11 ares de vigne,
partie enclose.
S'adresser audit notaire. (462)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire
à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
AVEC COUR ET JARDIN,
Située à Saumur, place des Récollets,
appartenant à M. Lecoq-Neustedt.
S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Avec deux magasins
Située rue de la Tonnelle, actuellement
occupée par M. Jacob.
Arrière-boutique, cour, pompe,
cave, trois chambres au premier,
trois au second, greniers sur le tout.
Toutes améliorations seront faites,
à la demande des locataires.
S'adresser à M^{me} veuve FILOLEAU,
rue Basse-Saint-Pierre, ou au bureau
du journal. (519)

BOIS
De chauffage et de travail
A VENDRE
140 stères de bois, chêne, tilleul,
pommier.
184 stères de bois de châtaignier,
3,000 javelles, chêne, pommier,
châtaignier et sapin.
Excellents barreaux de châtaignier
pour bousillage.
S'adresser aux Rigaudières, com-
mune d'Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE
DEUX BEAUX ET BONS CHIENS,
chassant toutes espèces de gibier.
S'adresser au bureau du journal.

INVITATION
Pour la participation aux grands
TIRAGES D'ARGENT
Concessionnés et garantis par
l'Etat.
Dans l'espace de six mois, et en
sept classes, sortiront, en tout,
42,600 gains, représentant la somme
d'à peu près 10 millions de
francs.
Dans le cas le plus heureux, le
plus grand gain s'élèvera à
Francs 468,750

1 prime à Francs	312,500
1 prix	156,250
1	100,000
1	75,000
1	62,500
1	50,000
1	45,000
3	37,500
4	31,250
6	25,000
6	18,750
1	15,000
24	12,500

etc., etc.
Pour le premier tirage des gains,
nous expédions des lots originaux
entiers à F. 7,50 contre remise du
montant en billets de banque, tim-
bres-poste ou par mandat poste.
Chaque participant recevra de
nous ponctuellement des lots origi-
naux, munis des armes de l'Etat,
ainsi que le plan officiel, donnant
tous les renseignements.
L'expédition des listes officielles
de gains et le paiement des gains
s'effectuera sans retard, après le
tirage.
Prière de s'adresser directement
et avant le
15 novembre
A MM. VALENTIN ET C^o, banque
et change, 65, Bleichen, à Ham-
bourg (ville libre). (532)

A VENDRE
VIN BLANC NOUVEAU, DOUX,
80 francs la barrique, droits et fût
compris.
S'adresser chez M. C. Yvon père,
rue du Roi-René, à Saumur.
M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à
Saumur, demande un appren-
ti pour le blanc. (503)

RHUMATISMES
Neuf guérisons sur dix par le
SALICYLATE DE SOUDE
SCHLUMBERGER
la Boite 3 fr. SEUL DÉP. 3 Boites 8 fr.
par CHEVRIER, 21, r. Montmartre, Paris
EXIGER la Marque Schlumberger,
tous garantis de pureté.
Dépôt à Saumur, phie GABLIN.

18, rue Beaurepaire, Saumur.
L. LE BRAS
BANQUIER
LA MAISON SE CHARGE:
1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées
et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre
commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des
agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs.
— 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage,
1 franc.
2^o De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets
publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs fran-
çaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3^o **L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous**
les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères
et du remboursement des titres sortis.
5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conver-
sions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels
manquent des feuilles de coupons.
7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et
l'Étranger.
8^o Service de Chèques sur Paris.
Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue
Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.
Saumur, imprimerie de P. GODET.